



## Dans les territoires, des fragilités face au chômage malgré un emploi souvent dynamique

L'Occitanie se singularise par la combinaison d'un taux de chômage élevé et d'une forte croissance de l'emploi. Au sein de la région, ce paradoxe masque des situations et des difficultés multiples. Dans les zones d'emploi à forte attractivité résidentielle comme celles de Toulouse et Montpellier, le taux de chômage résulte pour partie du dynamisme économique du territoire qui attire nombre de nouveaux habitants. Mais le chômage traduit aussi des difficultés d'insertion durable dans l'emploi, en particulier dans les territoires où se concentre la précarité, comme dans les zones de Montauban ou de Perpignan. Dans les territoires les plus touristiques, comme dans les zones de Narbonne ou d'Agde-Pézenas, les caractéristiques de l'emploi offert, marqué par une forte saisonnalité, contribuent également à maintenir un chômage élevé.

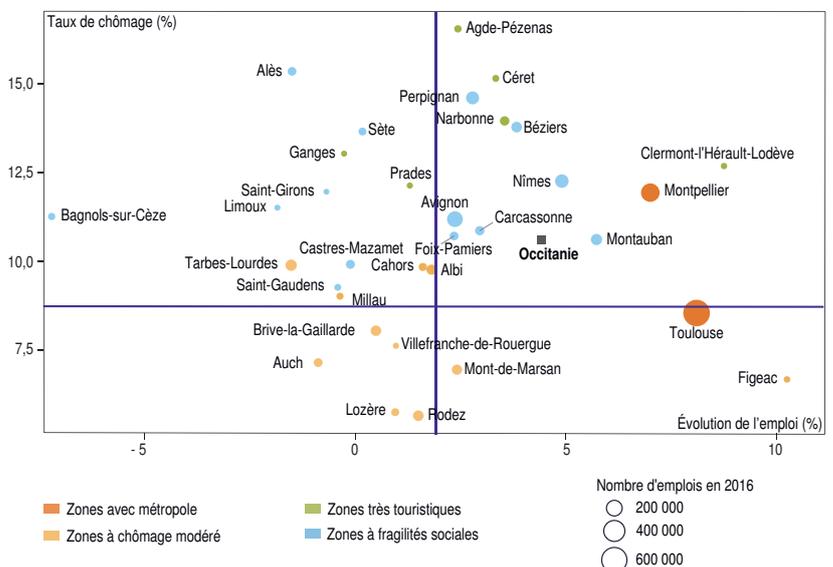
François Hild, Fabien Steinmetz (Insee) avec la participation de Pierre Brossier (Pôle emploi) et de Christophe Ledet (Direccte)

Par la croissance de l'emploi, l'Occitanie est, après la Corse, la deuxième région la plus dynamique de France métropolitaine entre 2011 et 2016. Mais ce dynamisme de l'emploi se conjugue avec le deuxième taux de chômage le plus élevé en 2018, après les Hauts-de-France. Ce chômage important ne concerne cependant pas l'ensemble d'une région Occitanie très hétérogène (figure 1). Sur le littoral méditerranéen, le taux de chômage atteint des records, malgré un emploi dynamique comme à Nîmes ou Montpellier. À l'inverse, certaines zones d'emploi comme Rodez ou la Lozère affichent de très faibles taux de chômage, malgré un emploi peu dynamique.

Les marchés locaux du travail sont caractérisés par une grande diversité, avec d'importants écarts de taux de chômage qui persistent dans le temps (figure 2). Parmi les trente zones d'emploi de France métropolitaine qui enregistrent les plus forts taux de chômage en 2018, douze sont situées en Occitanie. Onze de ces zones figuraient

### 1 Le paradoxe occitan : dynamisme de l'emploi et chômage élevé se conjuguent dans de nombreuses zones d'emploi

Taux de chômage 2018 et évolution 2011-2016 de l'emploi total par zone d'emploi d'Occitanie (en %)

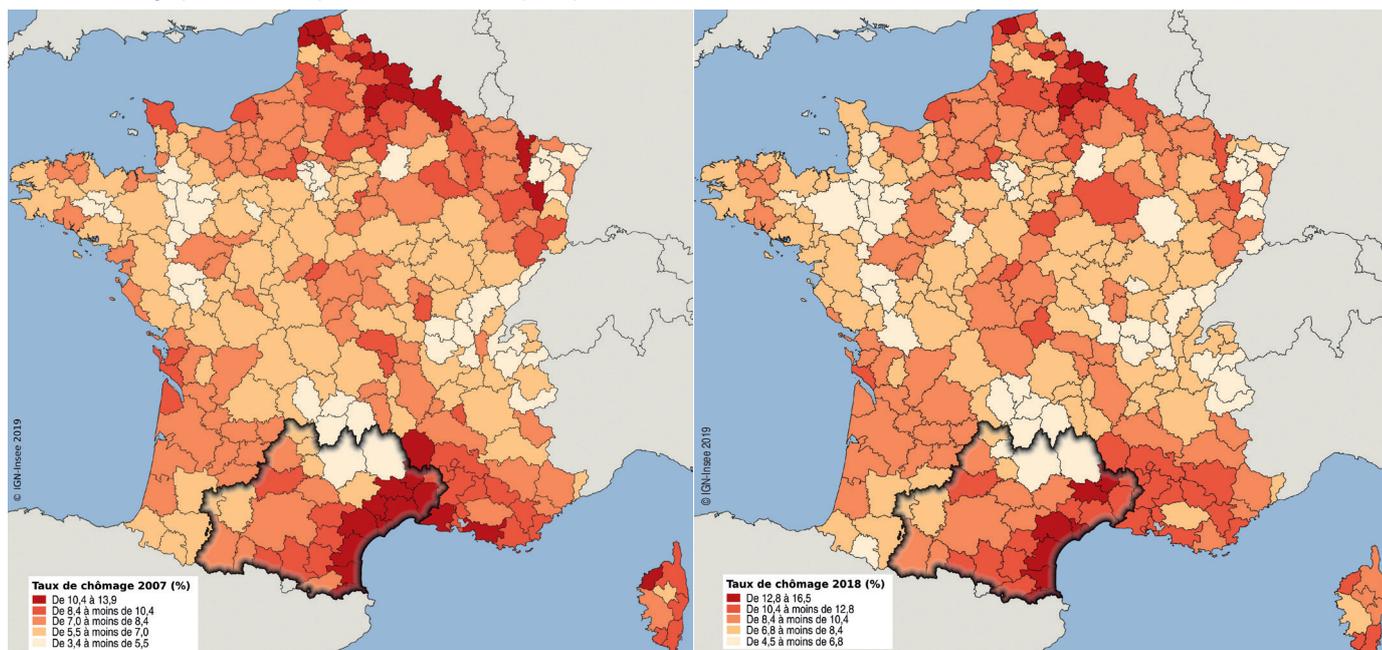


Note : les axes sont positionnés selon l'évolution 2011-2016 de l'emploi total et le taux de chômage 2018 en France métropolitaine. Sources : Insee, estimations d'emploi localisées (Estel), taux de chômage localisés



## 2 Un chômage parmi les plus élevés de France métropolitaine au sud et à l'est de l'Occitanie

Taux de chômage par zone d'emploi en 2007 et 2018 (en %)



Source : Insee, taux de chômage localisés

déjà parmi les territoires les plus touchés par le chômage en 2007. La crise économique de 2008 n'a que peu modifié les disparités géographiques en matière de taux de chômage.

### Le dynamisme économique et démographique, source d'un chômage frictionnel

La forte croissance des emplois et le fort taux de chômage en Occitanie peuvent s'expliquer de plusieurs manières. Un premier phénomène s'apparente à un chômage frictionnel : une partie des personnes nouvellement arrivées sur le marché du travail se retrouvent en recherche d'emploi de manière transitoire. C'est le cas dans les zones à forte attractivité résidentielle en raison même de leur dynamisme démographique et économique, comme les métropoles. Les migrations résidentielles ne sont pas seulement le fait d'individus isolés, mais autant le fait de ménages. La migration se solde alors fréquemment, pour au moins l'un des deux conjoints, par la perte de son emploi, ce qui accroît le chômage frictionnel. Mais les nouveaux arrivants en situation de chômage sont souvent mieux positionnés sur le marché du travail que les chômeurs qui résident déjà dans la région (*pour en savoir plus*). Parmi ces nouveaux arrivants dans la région Occitanie, 36 % sont diplômés du supérieur en 2014, contre 23 % parmi les chômeurs déjà résidents.

### D'autres types de chômage se cumulent

Le chômage résulte aussi de l'inadéquation entre les compétences attendues par les employeurs et celles des demandeurs d'emploi. Les changements technologiques, la restructuration du tissu économique local sont susceptibles d'accroître cette inadéquation dans la mesure où les emplois nouvellement

créés requièrent souvent des qualifications différentes de celles associées aux emplois détruits qu'occupaient les chômeurs.

Outre la dynamique économique, les pratiques d'embauche des entreprises influent également sur les possibilités de retour à l'emploi. Ces pratiques peuvent tendre à défavoriser les jeunes sans expérience professionnelle, les personnes non diplômées, les chômeurs âgés et ceux qui sont sans emploi depuis longtemps. De plus, ces mêmes individus ont souvent des choix résidentiels plus contraints ou des freins aux déplacements domicile-travail plus élevés, limitant leur rayon d'action lors de la recherche d'un emploi.

Paradoxalement, dans les zones dynamiques, ce chômage d'inadéquation peut être plus important car le dynamisme incite les personnes en recherche d'emploi à rester sur le marché du travail. À l'inverse, un phénomène de découragement peut gagner les chômeurs dans les zones moins dynamiques et les conduire à abandonner toute recherche d'emploi.

Par ailleurs, même lorsque l'adéquation entre offre et demande de travail est satisfaisante, les caractéristiques des emplois offerts peuvent aussi contribuer à maintenir un chômage élevé. D'une part, des contrats de travail de courte durée génèrent des alternances entre emploi et chômage : même si le marché du travail est dynamique, l'obtention d'un nouveau contrat nécessite une période de recherche d'emploi. D'autre part, une forte saisonnalité du marché de l'emploi offre peu de débouchés en « basse » saison, ce qui pèse sur le taux de chômage. Ce phénomène existe en particulier dans le tourisme et l'agriculture.

Au regard de ces différents types de chômage, six profils de zone d'emploi se distinguent en France, dont quatre sont présents dans la région (*méthodologie et figure 3*).

### Des situations contrastées entre les zones de Toulouse et de Montpellier

Le premier profil regroupe des zones abritant une métropole, soit Toulouse et Montpellier en Occitanie. Ces deux zones d'emploi concentrent quatre habitants de la région sur dix.

Dans la zone de Toulouse, le taux de chômage est proche de celui de la France métropolitaine, alors que l'emploi y est nettement plus dynamique. Ce dynamisme de l'emploi est en particulier favorisé par une forte attractivité résidentielle : l'afflux de population génère des besoins créateurs d'emploi. Mais il pèse aussi sur le chômage : si les arrivées stimulent l'emploi, les créations d'emploi s'avèrent insuffisantes pour insérer rapidement la nouvelle main-d'œuvre disponible. Ce chômage apparaît cependant plus transitoire qu'en moyenne en France, puisque la part des demandeurs d'emploi de très longue durée est très faible dans la zone de Toulouse. Néanmoins, le taux de récurrence d'inscription à Pôle emploi, qui traduit la difficulté à trouver un emploi stable, y est assez élevé (*données complémentaires*). Par ailleurs, même si la zone d'emploi de Toulouse se situe à un niveau moyen comparé aux zones abritant les autres métropoles françaises, et en deçà de Lyon ou de Marseille-Aubagne, c'est la zone d'emploi la mieux positionnée de la région en matière de productivité du travail. Or la présence d'entreprises à forte productivité

est favorable à la création d'emploi : leur performance économique se diffuse à l'économie locale, notamment à travers les rémunérations qu'elles versent.

Comparée à Toulouse, la zone de Montpellier abrite une plus forte proportion de population dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, facteur qui pèse fortement sur le niveau de chômage. En effet, plusieurs mécanismes, comme l'enclavement de certains de ces quartiers, la faiblesse des réseaux que leurs habitants peuvent mobiliser dans le cadre de la recherche d'emploi ou les effets de réputation et de discrimination par l'adresse, contribuent à y maintenir un chômage élevé (*pour en savoir plus*). Dans le quartier de la Mosson, plus grand quartier prioritaire de la zone de Montpellier et deuxième plus grand de la région, les habitants cumulent ces difficultés d'insertion avec une forte pauvreté monétaire. La zone de Montpellier se distingue ainsi de la plupart des autres zones abritant une métropole par une forte proportion de minima sociaux dans les revenus disponibles. Ces difficultés financières réduisent souvent les possibilités d'emploi : les ménages à faibles revenus sont généralement moins mobiles, ne disposant pas toujours d'automobile ou n'ayant pas la garantie de pouvoir accéder à un autre logement en cas de mobilité. Or cette capacité de mobilité est un facteur important pour l'insertion professionnelle, en particulier chez les jeunes actifs (*pour en savoir plus*).

Par ailleurs, la durée moyenne des postes de travail est assez faible dans la zone d'emploi de Montpellier. Cela peut s'expliquer par une saisonnalité de l'emploi plus marquée que dans les zones comparables, en lien avec le tourisme estival.

Néanmoins, la zone de Montpellier demeure très attractive. La création très fréquente de nouveaux établissements par des centres de décision extérieurs à la zone contribue au dynamisme de l'emploi. Cependant, la forte augmentation de la population en âge de travailler contribue aussi à maintenir un chômage élevé, tous les nouveaux arrivants ne pouvant s'insérer sur le marché du travail.

Dans la zone de Montpellier, comme dans une moindre mesure à Toulouse, le chômage est aussi aggravé par des effets de voisinage. En effet, dans les zones d'emploi entourant les deux métropoles de la région, le chômage est en moyenne supérieur. Or, plus il est difficile de trouver un emploi dans un territoire, plus les chômeurs sont incités à prospecter dans les territoires voisins.

### Des zones où attractivité résidentielle et fragilités sociales se côtoient

Les difficultés sociales importantes observées dans la zone de Montpellier se retrouvent de façon plus prononcée dans de nombreuses

zones de la région (*figure 3*). Dans les zones de ce profil, qui regroupent le tiers des habitants d'Occitanie, ces difficultés contribuent encore davantage à la persistance d'un chômage élevé. C'est le cas dans le Tarn-et-Garonne autour de Montauban. Dans cette zone, la proximité avec la très attractive métropole de Toulouse permet un dynamisme de l'emploi, en particulier dans les activités destinées à répondre aux besoins d'une population croissante. Toutefois, ce dynamisme est modéré par une productivité du travail assez faible. Par ailleurs, la zone compte une proportion importante de jeunes de 20-24 ans peu diplômés, alors qu'elle se situe dans la moyenne nationale si on considère l'ensemble des actifs. De plus, si les quartiers prioritaires pèsent relativement peu dans la population totale de la zone, ils figurent parmi les plus pauvres et précaires de la région. C'est le cas par exemple du quartier Sarlac à Moissac. La proportion de minima sociaux dans les revenus disponibles est ainsi particulièrement forte dans la zone d'emploi de Montauban. Ces facteurs contribuent à la persistance du chômage. Les difficultés d'insertion tiennent aussi au manque d'emplois durables, la durée moyenne des postes de travail étant assez faible dans cette zone, et donc la récurrence d'inscription à Pôle emploi très élevée.

Cette forte récurrence se retrouve dans les zones d'emploi de Foix-Pamiers, de Saint-Girons et de Castres-Mazamet. Contrairement à la zone de Montauban, la durée moyenne des postes de travail est élevée dans ces

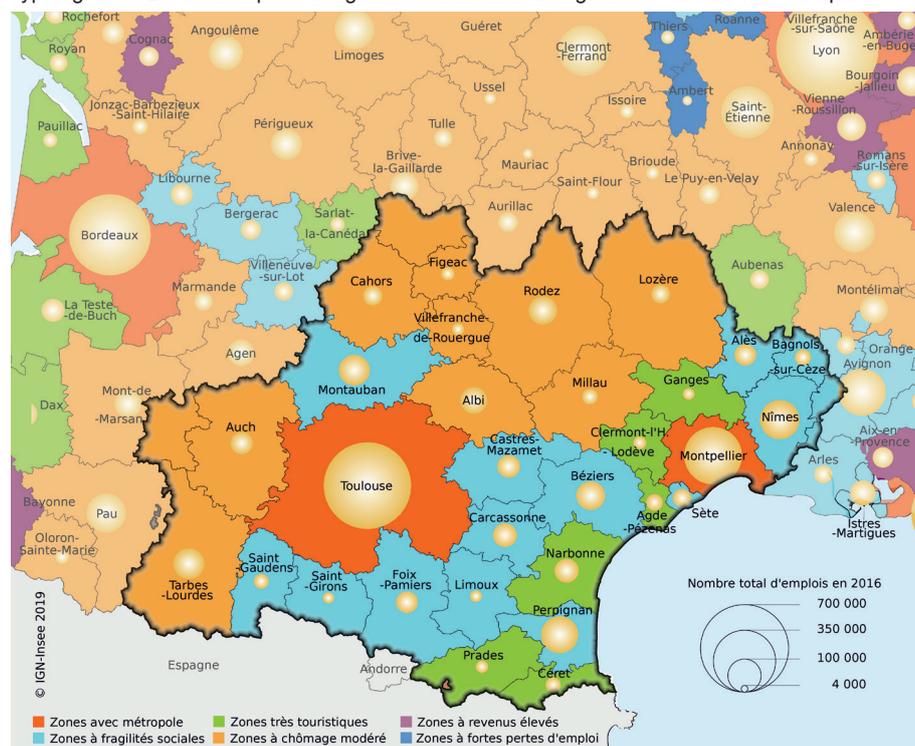
deux derniers territoires où les actifs de plus de 50 ans sont nombreux. Mais l'emploi est peu dynamique dans ces zones marquées par l'importance de secteurs industriels fragiles pour Castres-Mazamet et par une faible productivité du travail pour Saint-Girons. Dans la zone de Saint-Gaudens, l'emploi est également en légère baisse et le poids des minima sociaux supérieur à la moyenne, même s'il n'atteint pas les niveaux particulièrement élevés observés en Ariège.

Les mêmes difficultés se retrouvent dans l'Aude, autour de Carcassonne et de Limoux. C'est aussi le cas dans le Gard pour la zone d'Alès qui a subi un déclin industriel et minier. La part des demandeurs d'emploi de très longue durée y est très élevée. Dans la zone de Bagnols-sur-Cèze, la forte baisse de l'emploi entre 2011 et 2016 est le principal facteur défavorable.

Quatre zones proches du littoral figurent également parmi les zones à fragilités sociales : Nîmes, Perpignan, Béziers et Sète. Elles se caractérisent par la combinaison singulière d'une forte croissance de la population active due aux migrations résidentielles et d'une forte proportion de minima sociaux dans les revenus disponibles. Les migrations résidentielles sont plutôt le fait d'individus qualifiés. En conséquence, le taux de peu diplômés est assez faible si l'on considère l'ensemble des actifs. Ce taux est en revanche particulièrement élevé pour les jeunes de 20 à 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire ou universitaire.

### 3 Chômage et emploi : six profils de zones d'emploi dont quatre présents en Occitanie

Typologie des zones d'emploi au regard des taux de chômage et de l'évolution de l'emploi



Note : pour les zones d'emploi à cheval sur deux régions (Mont-de-Marsan, Brive-la-Gaillarde et Avignon), les indicateurs sont calculés sur l'ensemble de la zone d'emploi.

Sources : Insee, taux de chômage localisés, estimations d'emploi localisées (Estel), recensements de la population, DADS, Filosofi, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), CLAP, FEE, RFL, LFI ; Pôle emploi

## Des difficultés supplémentaires dans les zones très touristiques

Si les autres zones littorales de Céret, Narbonne et Agde-Pézenas présentent la même singularité que les quatre précédentes, elles se différencient par une forte spécialisation dans le tourisme. Le développement du tourisme en Languedoc-Roussillon est apparu comme un remède au déclin de l'emploi agricole, notamment avec la Mission Racine<sup>1</sup> de 1963 à 1983. Mais la création *ex nihilo* de cette nouvelle spécialisation a généré une fragilité économique.

Dans ces trois zones, la durée moyenne des postes de travail est ainsi particulièrement faible. Pour autant, le taux de récurrence d'inscription à Pôle emploi reste dans la moyenne. En effet, les opportunités d'emploi sont faibles en dehors de la saison touristique. Outre la saisonnalité de l'emploi, cette courte durée des postes peut aussi s'expliquer par un taux de survie très faible des entreprises, deuxième le plus faible de France métropolitaine pour Agde-Pézenas, après Sarlat-la-Canéda.

<sup>1</sup> La « Mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon », confiée au conseiller d'État Pierre Racine, est une structure administrative créée le 18 juin 1963 pour conduire de grands travaux d'infrastructure en vue de développer le littoral dans les départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

La principale différence entre les zones très touristiques d'Occitanie et celles du littoral atlantique est la plus forte proportion de minima sociaux dans les revenus disponibles, conséquence de difficultés sociales plus accentuées. Les zones du littoral atlantique bénéficient en effet d'un revenu médian plus élevé, en lien avec une plus faible part de peu diplômés parmi l'ensemble des actifs. Un autre élément de différenciation est l'absence d'effets de voisinage aggravants, les zones du littoral atlantique n'étant pas entourées de zones à fragilités sociales.

Les zones touristiques de l'arrière-pays et de montagne comme Prades, Clermont-l'Hérault-Lodève et Ganges ont des taux de chômage également très élevés, mais qui n'atteignent pas les niveaux observés sur les zones littorales. La saisonnalité de l'emploi est en effet un peu moins marquée dans ces territoires où le tourisme est moins concentré sur la période estivale que sur le littoral.

En outre, dans la zone de Clermont-l'Hérault-Lodève, l'emploi est très dynamique grâce à une forte attractivité, comme en témoigne un taux de création d'établissements par des centres de décision extérieurs particulièrement fort.

## Les zones à chômage modéré ne sont pas les plus dynamiques

La région abrite aussi des zones présentant des taux de chômage modérés, en dessous ou proches de la moyenne des zones d'emploi françaises. Les zones les plus à l'ouest (Tarbes-Lourdes et Auch) et les plus au nord de l'Occitanie (de Cahors à la Lozère en passant par Villefranche-de-Rouergue, Albi et Millau) appartiennent à ce profil de territoires. Les migrations résidentielles n'y sont pas aussi élevées que dans le reste de la région, en particulier en Lozère, même si elles restent positives. Dans ces zones, l'évolution de l'emploi est plutôt proche, voire inférieure à la moyenne. En lien avec ce relatif manque de dynamisme, les revenus disponibles médians sont relativement bas. Cependant, ces zones se caractérisent par de faibles taux de peu diplômés parmi les actifs.

Dans ce groupe, Figeac se démarque par une forte évolution de l'emploi sur la période 2011-2016. La zone est en effet davantage orientée vers l'industrie, en particulier avec des activités dans l'aéronautique. Son marché du travail échappe au « paradoxe occitan » : il est plus conforme au schéma classique où le dynamisme de l'emploi s'accompagne d'un faible chômage. ■

## Méthodologie : des estimations économétriques pour expliquer les différences de taux de chômage et d'évolution d'emploi

Les facteurs permettant d'expliquer les différentiels de taux de chômage et d'évolution de l'emploi total pendant la période récente (2011-2016) d'un territoire à l'autre résultent de deux estimations économétriques réalisées à l'échelle de l'ensemble des zones d'emploi de France métropolitaine. Les variables retenues couvrent trois domaines : la structure et les caractéristiques du système productif (exemple : productivité du travail, taux de survie des entreprises), les caractéristiques du marché du travail (exemple : durée moyenne des postes de travail, taux de récurrence d'inscription à Pôle emploi) et la démographie et le capital humain (exemple : variation de la population due aux migrations, part des actifs peu diplômés). Par ailleurs, les estimations économétriques effectuées prennent en compte les effets de voisinage par l'utilisation de modèles d'autorégression spatiale.

Le diagnostic est mené au niveau des **zones d'emploi**, espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, de ce fait le plus adapté aux études locales sur le marché du travail. Pour chacun de ces espaces, les « forces » et « faiblesses » sont analysées au sein d'un ensemble de zones d'emploi comparables, à partir des variables retenues. À cette fin, une classification ascendante hiérarchique permet de regrouper les territoires en six profils (*données complémentaires*), dont quatre sont présents en Occitanie.

La première classe regroupe des zones abritant une métropole. Ces zones d'emploi se caractérisent par un fort dynamisme du marché de l'emploi et de la population active. La deuxième classe rassemble des territoires avec une forte fragilité sociale et un taux de chômage important, la majorité ayant connu un déclin industriel ou agricole. La troisième classe correspond à des zones à forte composante touristique. La dernière classe présente en Occitanie regroupe des zones à plus faible taux de chômage. Les deux derniers profils non représentés en Occitanie concernent des zones en forte perte d'emploi et en déprise démographique et à l'inverse, des zones à hauts revenus avec les niveaux de chômage les plus bas, ces dernières étant majoritairement situées en périphérie de métropoles.

**Insee Occitanie**  
36, rue des Trente-Six Ponts  
BP 94217  
31054 TOULOUSE Cedex 4

**Directrice de la publication :**  
Caroline JAMET

**Rédactrice en chef :**  
Michèle EVEN

**Mise en page et impression :**  
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)  
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2019

## Pour en savoir plus

- « Un marché du travail dynamique et attractif, mais un chômage qui reste élevé », *Insee Analyses Occitanie* n° 68, février 2019
- « Nouveaux arrivants dans la région en situation de chômage : entre raisons professionnelles et familiales », *Insee Analyses Occitanie* n° 34, décembre 2016
- « Emploi et développement économique dans les quartiers prioritaires », Rapport 2018 de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV)
- « Emploi et territoires - Synthèse du rapport 2016 de l'observatoire des territoires », Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) n° 30, décembre 2016
- « L'insertion professionnelle des jeunes », Rapport de France Stratégie et de la Dares, 2017

